

Communiqué de presse – 14.02.2024

Près de 50 mètres de murs en pierres sèches restaurés à Cormoret

Une cinquantaine de mètres de murs en pierres sèches ont été restaurés sur le pâturage du Droit, à Cormoret, grâce à l'engagement de la bourgeoisie, de la commune, du Parc régional Chasseral et de plusieurs fondations. Confiés à la muretière Moussia de Watteville, elle-même épaulée par plusieurs confrères et des bénévoles, les travaux se sont étalés d'octobre à février.

Les dernières pierres ont été ramassées et l'ultime coup de râteau a été donné tout début février autour des deux murs en pierres sèches du pâturage du Droit, à Cormoret. Partiellement effondrés ou en voie de l'être, quarante-six mètres linéaires de mur ont pu être restaurés grâce à l'engagement de la bourgeoisie de Cormoret, propriétaire du pâturage, et au soutien de la commune, du Parc Chasseral et de plusieurs fondations.

Emblématique du patrimoine régional, les murs en pierres sèches courent sur plusieurs centaines de kilomètres sur le territoire du Parc. Edifices agricoles, viticoles, routiers, réalisés sans mortier et avec quelques outils rudimentaires, ils assurent aujourd'hui encore une multitude de rôles. A leur valeur tant paysagère que patrimoniale s'ajoute notamment une valeur environnementale. L'absence de liant dans leur construction permet l'écoulement de l'eau, offre de la souplesse face aux mouvements du sol et propose des cachettes à une grande biodiversité, tant à la flore qu'à la petite faune.

A l'instar du chantier de Cormoret, le Parc conseille et soutient chaque année plusieurs projets de réalisation de murs en pierres sèches sur son territoire afin de préserver et former les professionnels à ce savoir-faire. Un savoir-faire ancestral qui est inscrit depuis 2018 par l'Unesco sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Encadré : **une œuvre collective**

Démarré le 9 octobre 2023, le chantier a pris fin ces derniers jours avec le retour du beau temps. Il a été réalisé par la muretière Moussia de Watteville, une équipe de quatre professionnels et une dizaine de bénévoles impliqués dans le démontage des anciens murs. Cette restauration a pu être réalisée, en plus des acteurs et fondations déjà cités, grâce au Fonds suisse pour le paysage, à Patrimoine bernois et à Energie service Biel/Bienne par le biais de son écofonds.





Légende : Les travaux sur les deux murs du pâturage du Droit, à Cormoret, ont débuté le 9 octobre 2023 pour s'achever au début du mois de février 2024. (Photos © Parc Chasseral)

Infos, interview et contact :

Elodie Gerber

Elodie.gerber@parcchasseral.ch

+41 32 942 39 49



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 470 km² et 23 communes et compte quelque 53'000 habitants.